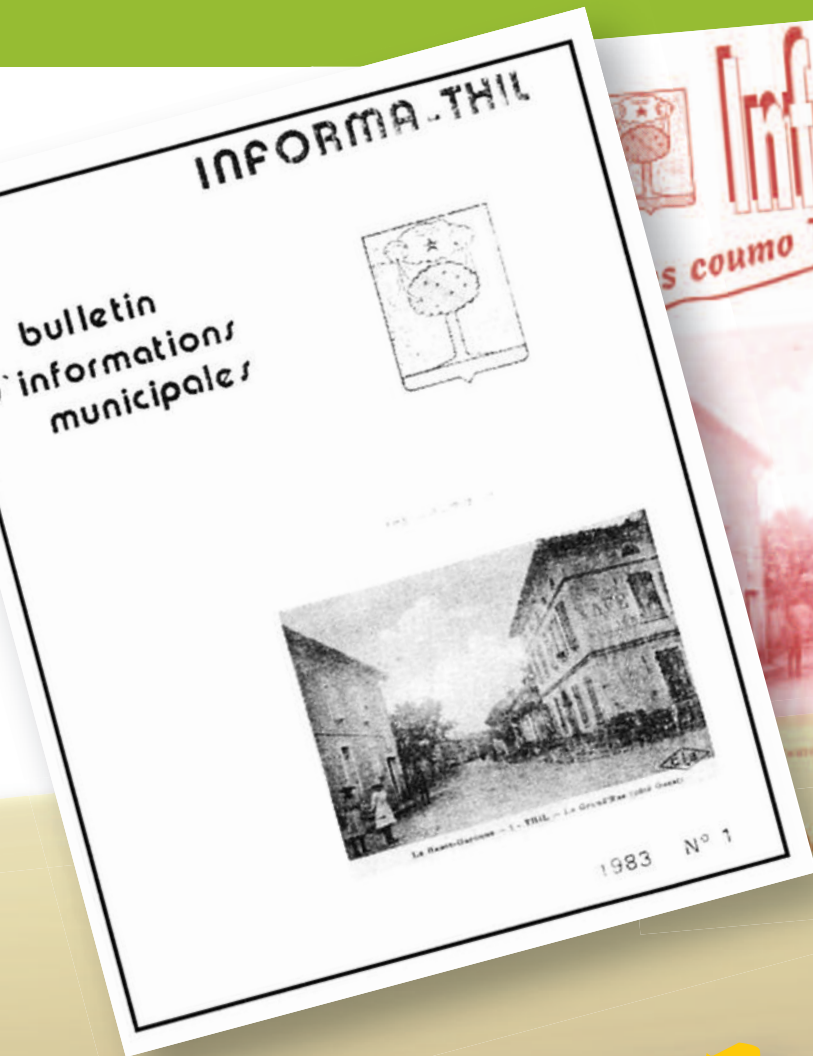


RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION



au sommaire

- Conseil municipal, p. 2
- Ornithologie, p. 6
- Nouvelles de l'Age d'Or, p. 7
- Les anciennes mesures de Thil, p. 8

SOMMAIRE

- Edito
- Anniversaire
- Travaux
- Vitraux
- CBE
- Gestion des déchets
- Faire son compost
- Mission locale
- L'arrivée de l'électricité
- Santé
- Le mot des pitchouns
- Thil pratique
- Associations

30 ANS!



N°83 - PRINTEMPS ÉTÉ 2013

N°82 - OCT/NOV/DÉC 2012

édito

Jean Léonard
Maire de Thil

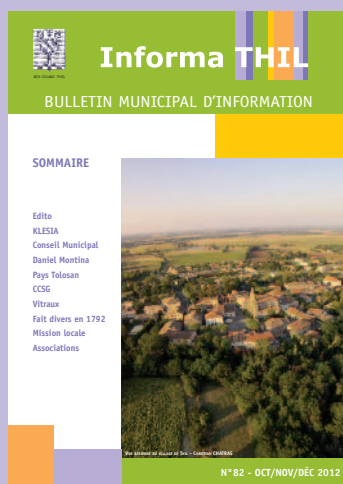


Informa THIL

N°83 - Printemps Été 2013
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
3 numéros par an.
Directeur de la publication :
Jean LEONARD
Directrice de la rédaction :
Audrey ISELY
Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Ghislaine PISANI
Maquette - Réalisation -
Impression sur papier recyclé :
Imprimerie 34



Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal juin 2013.



Le Conseil Municipal vient de voter le budget pour l'année 2013, comme vous pourrez le constater dans la présentation jointe, nous terminons l'année en excédent malgré les travaux et les investissements que nous avons effectués.

Ce résultat est celui de la bonne gestion de vos deniers par les conseillers(ères), en effet, nous nous sommes appliqués à rechercher les possibilités d'économie sur tous les postes et avons effectué les investissements permettant de diminuer la facture d'énergie (isolation, changement de menuiseries, nouveau fournisseur de gaz, pompe à chaleur à la salle de la mairie, etc.).

Nous avons eu une bonne intuition car cette année la froidure n'en finit pas et la facture de chauffage aurait été catastrophique.

Cette démarche a été effectuée dans l'objectif d'optimiser l'utilisation de vos impôts et de garantir l'avenir. En effet, les subventions du Conseil Général se réduisent de manière drastique, les dotations des communes sont gelées pour 2013 et vont être fortement diminuées en 2014 et 2015. Si nous avons effectué beaucoup de travaux tout en dégagant un excédent, c'est en prévision de ce qu'il reste à effectuer : changement des menuiseries et climatisation de la salle des fêtes et surtout agrandissement de la station d'épuration. Nous avons également évité d'augmenter la dette en prévision des restrictions budgétaires à venir. Vous remarquerez également que les impôts locaux n'augmenteront que de 3%, minimum obligatoire pour maintenir les ressources de la commune.

Le Conseil a également voté le Plan local d'Urbanisme qui définit les règles pour les constructions sur la commune. En effet, suite à une omission sur son rapport du précédent commissaire enquêteur, nous avons été obligés de refaire l'enquête publique. Du fait que la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale du Territoire et le SCOT Nord, entre autres, nous imposent des directives strictes que nous devons suivre et les procédures à respecter pour que notre PLU soit accepté par le contrôle de la légalité, la plupart des demandes de plusieurs familles thiloises n'ont pu y être intégrées. Le dossier est consultable en mairie.

En espérant que le soleil sera enfin présent, je vous souhaite de reposantes et agréables vacances.



ÉVÉNEMENTS

INFORMATHIL A 30 ANS !

C'est en effet dans les premiers mois de 1983 que parut le premier numéro de notre bulletin. L'éditorial qui accompagnait cette première publication affichait la volonté « de créer un courant entre tous les Thilois et l'équipe municipale qui permette à celle-ci de ne pas perdre de vue les réalités quotidiennes de l'ensemble des habitants de la commune » et de « renforcer en chacun de nous le sentiment que son appartenance à une petite communauté crée des liens qui ont été forgés par un très ancien passé ».

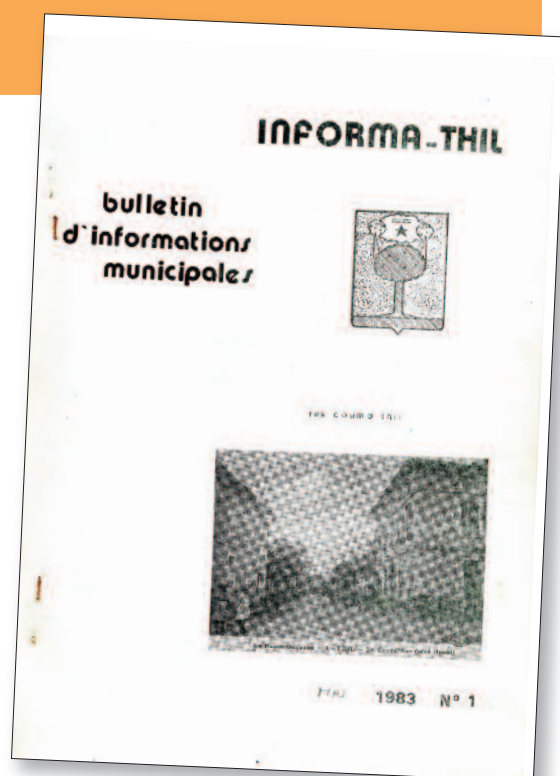
Ces ambitions sont restées les nôtres, et au fil du temps, si la composition de l'équipe rédactionnelle a pu être différente, elle a toujours essayé d'apporter de constantes améliorations pour rendre notre bulletin à la fois distrayant, instructif et au goût du jour.

Trente ans après, notre fierté serait d'y avoir un peu réussi.

Aujourd'hui, nous éditons 3 numéros par an, sur un support papier recyclé de 16 pages en quadrichromie.

Le monde de la communication évolue énormément ces derniers temps. Le virtuel est omniprésent, le net prend de plus en plus de place. Il est question de mails, de réseaux sociaux, de formulaires en ligne... tout va plus vite... et il faut suivre.

Le papier laisse petit à petit la place à l'écran, c'est pourquoi il a fallu s'adapter et penser à la création du site internet de la commune.



Informa THIL aura toujours sa place mais d'une façon différente et moins périodique. Et pourquoi pas une Newsletter annuelle traitant les articles de fond : infos pratiques de type jours et heures d'ouverture de la mairie, les associations, un calendrier des événements, les assistantes maternelles, les numéros pratiques et d'urgence, les professionnels locaux...

Nous vous souhaitons en tout cas une bonne lecture de ce numéro anniversaire, le 83^e de la série.

JULIETTE NOUS A QUITTÉS

Juliette avait 20 ans quand, faisant ses études d'infirmière à Purpan, elle soigna une Thiloise qui devint son amie et l'invita à venir passer un Week-end chez elle à Thil. C'est à cette occasion qu'elle fit la connaissance de celui qui allait devenir son mari. Sa reconversion en agricultrice fût immédiate.

Malheureusement, à 36 ans, Juliette se retrouva veuve avec deux enfants à élever, ce qu'elle fera avec courage malgré les difficultés. Vaillante, tenace et heureusement dotée d'un caractère affirmé et d'une bonne santé, elle pris le dessus et mena seule la petite exploitation agricole lui permettant d'assumer les besoins de ses enfants.



A l'âge de la retraite, elle continua sa vie modeste, rendant visite aux uns et aux autres au volant de sa 2 cv « rose » que tout le monde connaissait dans le village. Elle bichonnait son jardin dont elle était fière et participait régulièrement à la vie de l'association « l'Âge d'Or » dont elle a été vice-présidente. Elle allait fêter 90 ans en juin, la des-

tinée ne lui a pas permis d'attendre jusque là.

Son franc-parler, sa générosité et son optimisme vont nous manquer.

Le Conseil municipal et moi-même souhaitons un repos bien mérité à son âme et adressons nos condoléances à ses enfants et à sa famille.

BUDGET

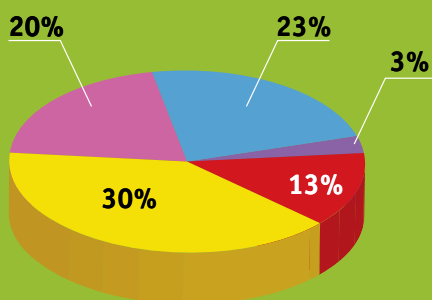
2013

ET EXECUTION DU BUDGET 2012

Lors de sa séance du 8 avril 2013, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune et du centre communal d'action sociale. Ces documents décrivent pour l'année 2013 les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement et en investissement. Ils s'analysent comme la traduction financière des projets portés par l'équipe municipale.

Bâti sur les résultats du précédent exercice, le budget primitif repose sur une situation financière saine ; l'exécution du budget 2012 a en effet permis de dégager un excédent en fonctionnement (+131.738 €). La section investissement fait apparaître un besoin de financement (-59.031 €) qui s'explique par la volonté du conseil municipal de couvrir l'ensemble des dépenses sans avoir eu recours à un emprunt afin de limiter l'endettement de la commune.

S'agissant du fonctionnement, l'excédent s'explique par une maîtrise des dépenses. En 2012, avec 100 € la commune a dégagé 23 € d'autofinancement et dépensé 77 € comme suit :



- charges à caractère général
- charges de personnel
- charges de gestion courante
- charges financières
- autofinancement

Une partie de l'excédent dégagé en fonctionnement viendra abonder la section d'investissement.

TRAVAUX

SALLE DE LA MAIRIE

Le conseil municipal continue son action d'économie, notamment sur le poste énergie. Dans ce cadre, la Maison des Associations vient d'être isolée et la tuyauterie d'eau qui a gelé l'hiver dernier, entièrement remplacée.

La salle de la Mairie est maintenant climatisée par une pompe à chaleur en remplacement des anciens appareils très énergivores et bruyants, le volet qui laissait passer le froid l'hiver et la chaleur l'été a été remplacé par une porte à double vitrage esthétique et isolante. Le sas, devenu inutile a été

retiré ce qui agrandi l'espace utilisable et donne de la clarté. Il y a peu, le parquet a été entièrement vitrifié.



AVANT



APRÈS

L'ESCALIER, DANGEREUX DE PAR SA CONCEPTION VIENT D'ÊTRE REFAIT POUR LA SÉCURITÉ DES UTILISATEURS.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

- Juliette, Léonce ROUZAUD veuve DEMBLANS décédée le 4 mars 2013 à Mauvezin (Gers), 89 ans.

NAISSANCES

- Sarah, Soizic, Arnaud POUPARD née le 15 novembre 2012 à Toulouse, domiciliée au lieu-dit « Le Placa »
- Mélina GONZALEZ née le 16 novembre 2012 à TOULOUSE, domiciliée Rue de la Liberté
- Théo VAILLANT né le 3 décembre 2012 à Toulouse, domicilié Grand Rue

- Yannis, Klaus KÖPKE né le 11 décembre 2012 à Toulouse, domicilié « Bois d'Auradé » Route de Lévigac
- Mattis MORGANT né le 15 janvier 2013 à Toulouse, domicilié lieu-dit « Gilet-Est »
- Robin, Guillaume ARNASSAN né le 17 janvier 2013 à Toulouse, domicilié 7, Côteau de Pauillac
- Valentin, Matiu LEBLOND né le 31 janvier 2013 à Toulouse, domicilié 8, Lotissement Côteau de Pauillac
- Mathis COTIN né le 30 avril 2013 à Toulouse, domicilié 1 Verger du Riouet 2

TRAVAUX

VITRAUX

La mairie a lancé en 2011 une souscription pour la réfection des vitraux de l'église, celle-ci a rapporté 8109 € auxquels viennent s'ajouter 5000 € donnés par la Fondation du Patrimoine qui gère cette action.

Dernièrement, le Conseil municipal a décidé d'étudier la possibilité d'utiliser cette somme pour refaire les deux vitraux au-dessus de l'autel et de lancer une nouvelle souscription pour effectuer, si possible, deux autres vitraux et ainsi de suite. Nous pourrions ainsi refaire la totalité en plusieurs années au fur et à mesure des dons.

La Fondation du Patrimoine a accepté cette proposition et compte tenu du succès de la souscription, nous attribue les 5000€ pour la première tranche des deux vitraux du cœur.

Les frères Bataillou, maîtres verriers chez qui les vitraux sont entreposés, nous maintiennent les prix de 2001 et nous font cadeau des frais de garde.

C'est ainsi que grâce à toute cette générosité, dont essentiellement la vôtre, les deux premiers vitraux de notre église ont pu être restaurés et sont maintenant posés.

La souscription est relancée pour les deux vitraux suivants, vous pouvez donner même une somme modique, "les petits ruisseaux font les rivières". Je vous rappelle que si vous êtes imposable sur le revenu, ces dons sont déductibles à hauteur de 66% de cet impôt dans la limite de 20% du revenu imposable (chaque fois que vous donnez 10€ seulement 3,40 € restent à votre charge).

Vous pouvez donner soit en retirant un bon de souscription à la mairie, soit en vous imprimant celui joint, soit en vous connectant au site de la Fondation du Patrimoine (voir pièce jointe).

La mairie est à votre service pour vous renseigner.

Bien cordialement

JEAN LÉONARD
MAIRE

SOUSCRIPTION



Bon de souscription

Oui je fais un don pour aider à la restauration DES VITRAUX DE L'ÉGLISE ST LAURENT DE THIL (chèques à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – Vitraux de l'église de THIL »)

Mon don est de : euros et je bénéficie d'une économie d'impôt.

Pour les particuliers, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable; ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 45 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).
Pour les entreprises, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires H.T.

Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre de : (cocher) l'impôt sur le revenu l'impôt sur la fortune l'impôt sur les sociétés

NOM OU SOCIÉTÉ :
ADRESSE : CODE POSTAL : VILLE :

Coupons/vises à renvoyer à :
Fondation du Patrimoine
11 Boulevard des Renclets
Sainte d'Agoire Zone D
31078 TOULOUSE Cedex 4

Des informations personnelles sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au service administratif de la Fondation du Patrimoine. Tout le matériel d'usage de la restauration que vous avez émis est soumis aux règles de conservation. Veuillez en prendre soin et nous les remettre en bon état à la fin de votre mandat. En application de la loi n° 78-17 du janvier 1978 relative à l'accès à l'information, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit votre demande doit être accompagnée de votre identité et de l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir les informations. Veuillez nous adresser votre demande à l'adresse indiquée ci-dessous.
Le motif d'usage envisagé est celui de l'acte de gestion de votre don. Ce don est un projet de souscription et n'est pas un acte de souscription.
Le bénéfice du Patrimoine s'engage à remettre au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion (moins l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés et le 2% d'impôt des dons versés au profit de l'État) à la fin de votre mandat.
www.fondation-patrimoine.org

LE CBE, AU SERVICE DE L'EMPLOI LOCAL

Le Comité de Bassin d'Emploi du Nord Toulousain (CBE) est une association Loi 1901 intercommunale. Sa vocation est de favoriser l'emploi local.

Il propose divers types de services (gratuits) aux personnes à la recherche d'un emploi et aux entreprises locales.



Le CBE peut vous accompagner si vous êtes

- à la recherche d'un emploi ou d'une formation professionnelle (offres d'emploi locales et programme régional de formation) et que vous avez besoin de conseils dans vos démarches, d'un accompagnement dans la définition de votre projet professionnel, dans la rédaction de votre CV ou de votre lettre de motivation, d'une aide pour postuler par Internet...
- salarié et vous souhaitez vous informer sur la formation professionnelle, la Validation des Acquis de l'Expérience ...
- porteur d'un projet de création d'entreprise
- employeur à la recherche de main d'œuvre, de conseils dans vos recrutements ou dans la gestion de vos ressources humaines, d'informations sur la législation du travail, sur les aides à l'embauche ou à l'investissement ...

Par ailleurs, le CBE est porteur d'une structure d'insertion par l'activité économique l'atelier des violettes (production

de fleurs) et est en train d'en mettre en place un second atelier : l'atelier des quatre saisons (production maraîchère biologique).

Ces ateliers permettent d'offrir à des personnes souhaitant se relancer sur le marché du travail (sous certaines conditions d'éligibilité) un contrat de travail rémunéré (CDD de 26 heures par semaine pouvant aller jusqu'à 24 mois) et un accompagnement vers l'emploi durable avec l'acquisition de nouvelles compétences et d'une nouvelle expérience de travail. Il s'agit d'un tremplin vers l'emploi. Le projet des salariés accueillis n'est pas systématiquement en lien avec l'horticulture ou le maraîchage.

Le CBE initie et anime également diverses manifestations (Journées Jobs d'été/Emplois saisonniers ; rencontres de l'Alternance ; Forum Emploi Formation...) pour faciliter la mise en relation entre l'offre et la demande d'emploi. Ces rencontres sont organisées en collaboration avec ses partenaires tels que la Mission Locale de Blagnac, les PIJ, le Conseil Général, la DIRECCTE, la Région Midi-Pyrénées, le Pôle Emploi de Blagnac, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat...

Il propose des formations délocalisées, des ateliers pratiques et des réunions d'information à destination des entreprises locales...

Pour tout renseignement contactez le CBE au 05 62 79 17 39 ou rencontrez ses conseillers

- au siège social (10A allées Alsace Lorraine dans l'ancienne gendarmerie à Grenade au 1^{er} étage), du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi matin de 10h à 12h
- au Bus pour l'Economie et l'Emploi (sur rendez-vous) sur votre commune de résidence, calendrier des permanences en mairie.

EMPLOI D'AVENIR



Conseillée par les responsables de l'Antenne de Blagnac de la Mission Locale Haute-Garonne, la commune de Thil a contracté un CAE pendant un an. Thomas a profité de cette formule, qui se terminait le 15 avril, permettant d'avoir une première expérience professionnelle aidant à trouver un emploi.

Le nouveau dispositif « Emploi d'Avenir » permettait à Thomas de poursuivre sa collaboration avec la mairie deux ans de plus et surtout avec un salaire complet équivalent au smic. La commune elle, étant aidée à hauteur de 75% du salaire et des charges, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à ce dispositif.

Pendant ces deux années, Thomas continuera à acquérir des savoir-faire sous la responsabilité de Michel, employé communal, en bénéficiant d'un cursus de formation. L'objectif étant que Thomas trouve un emploi pérenne à l'issue de son passage à la mairie de Thil.

Les responsables de l'antenne de Blagnac de la Mission Locale et le Maire se sont félicités de cette collaboration permettant d'aider un jeune sans qualification à se former dans un domaine qui lui plaît pour avoir un avenir professionnel.

INFOS

PASSEPORTS

Le service « passeports » de Grenade vous invite à faire vos démarches le plus tôt possible.

En effet, avant l'été, les demandes de passeport sont plus nombreuses et donc le délai d'obtention plus long (à partir du mois de mai, il faut compter environ un mois pour obtenir ce document). Pensez-y pour vos vacances.

Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous :

05 81 33 02 33

SUPPRESSION DES AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les mairies n'ont plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français peut voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires, telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du Ministère des Affaires Étrangères, rubrique « Conseils au voyageurs ».

Pour plus d'informations

www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Famille/Protection-des-personnes

www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/

PRÉ-PLAINTE EN LIGNE

Après avoir été expérimenté depuis 2008 dans six départements, le système de la pré-plainte en ligne va être généralisé à l'ensemble du territoire. En effet, d'ici le 4 mars vous pourrez déposer une pré-plainte en ligne sur le site dédié du ministère de l'Intérieur : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr.

Ce dispositif, « qui permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors d'un dépôt de plainte », est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs (vols, dégradations, escroqueries...). Sur le site web, vous remplissez un formulaire détaillé contenant des renseignements sur votre identité, les faits et leurs circonstances. Vous avez ensuite 30 jours pour vous présenter à la gendarmerie sinon la pré-plainte est effacée.

LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET LA GESTION DES DECHETS

Le soleil revenant enfin, les travaux de jardinage, d'entretien des pelouses, des haies etc. vont repartir. Il peut être bon de rappeler les règles à respecter.

Les travaux, que ce soit d'entretien des jardins ou de bricolage (perceuses, tondeuses, tronçonneuses, taille-haies, scies, etc. ne doivent pas gêner le voisinage. Leur intensité sonore est limitée, les heures et la durée d'utilisation sont réglementées.

Ainsi, ces outils, à condition qu'ils répondent aux normes, ne peuvent être utilisés que :

**Jours ouvrables 8h30 - 12h et 14h30 - 19h30,
Samedis 9h - 12h et 15h - 19h30,
Dimanches et jours fériés 10h - 12h et 16h - 18h**

Les déchets verts, de taille ou de tonte doivent **impérativement être portés à la déchetterie ou mieux servir à faire du compost**. En aucun cas ils ne doivent être mis dans les bacs à ordures ménagères ou déposés, dans des sacs au pied de ceux-ci, ni déposés dans le ravin, notamment route du Castéra. Cette pratique est interdite et répréhensible.

Le **brûlage des branchages, feuillages et autres déchets est interdit** dans le village et les lotissements.

Les parcelles boisées sur la commune sont toutes classées, les coupes rases sont prohibées et là aussi le brûlage des végétaux, les feux de camp, barbecue, méchouis, mégots de cigarette en combustion etc. sont également interdits.

Les haies bordant les routes doivent être entretenues par leur propriétaire, taillée jusqu'à une hauteur de 4m et ne pas dépasser sur la voie publique.

Attention, certains comportements peuvent faire l'objet d'une contravention et d'une amende salée, notamment le dépôt de déchets au pied des bacs à ordures ménagères.

La déchetterie. La Communauté de communes met à notre disposition **la déchetterie de Saint-Cézer**,

OUVERTE lundi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h
dimanche 9h à 12h et de 13h à 18h
FERMÉE mardi et les jours fériés

L'accès en est gratuit pour les Thilois et réservé aux particuliers, il suffit de se munir d'un justificatif de domicile.

Vous pouvez y porter : les encombrants (sommiers, matelas, meubles, chaises, etc. , la ferraille, les gros cartons, les déchets verts, les gravats, les restes de peinture, solvants, insecticides, piles, batteries, fours, téléphones, ordinateurs, etc..

Sur simple appel téléphonique au 05.61.82.63.74, un camion peut venir gratuitement le dernier jeudi du mois récupérer devant votre porte les gros encombrants.

FAIRE SON COMPOST

Le compost est indispensable à la fertilité du sol. En recyclant les déchets verts du jardin et ceux de la cuisine, il restitue au sol les éléments dont les plantes ont besoin.

Un compost bien mené fournira un humus nutritif et performant qui allégera les terres lourdes et donnera du corps aux terres légères. Avec du compost longuement mûri, vous n'aurez besoin d'aucun autre engrais, ni de terreau de magasin.

Le compostage peut être mené dans un composteur bien adapté aux petits jardins et aux petits volumes de déchets. **Vous pouvez vous procurer un composteur pour un prix modique à la Communauté de Commune (05 61 82 85 55). Le composteur, devra plutôt se situer à l'ombre, pour éviter le dessèchement.**

Il faut y mettre de tout un peu

Pour commencer, raclez le sol à l'endroit (plutôt ombragé) où vous allez mettre votre composteur, posez celui-ci et mettez au fond sur le sol une légère couche de brindilles coupées en petits morceaux. Les vers spécifiques au compostage viendront d'eux-mêmes dans ce garde manger. Bien nourris ils se reproduiront très vite.

Ensuite déposez sur cette préparation

• **DES MATIÈRES "BRUNES"** : feuilles mortes, brindilles sèches, branches broyées, copeaux de bois et sciure, écorce, paille... Sèches et dures, elles sont riches en lignine et en cellulose, substances carbonées qui fournissent le plus d'humus stable. Utilisées seules, elles se décomposent lentement car elles manquent d'eau et d'azote.

• **DES MATIÈRES «VERTES»** : déchets de cuisine et tontes de gazon fraîches. À l'inverse des matières brunes, elles sont humides, molles et contiennent beaucoup de substances rapidement fermentescibles. Elles sont riches en sels minéraux et en azote, mais leur rendement en humus est faible.

Pour obtenir un bon dosage carbone/azote et maintenir une bonne aération du compost, il faut à peu près moitié matières vertes, moitié matières brunes.

• **DE LA CELLULOSE** : les serviettes en papier, les essuie-tout (genre sopalin), les feuilles de journaux (à condition que ce soit de l'encre noire, les encres couleurs contenant des produits toxiques pour les vers et les micro-organismes), les cartons d'emballage marrons... (le tout coupés en morceaux).

• **RÉDUIRE LES DÉCHETS EN PETITS MORCEAUX PERMET UN MÉLANGE PLUS AISÉ**, une réduction des volumes et surtout une attaque plus rapide par les micro-organismes. Le compost sera plus facile à récupérer en fin de décomposition et ne nécessitera pas d'être tamisé

(par exemple, passez les tailles de haies à la tondeuse à gazon avant de les mettre dans le composteur, coupez les branchages en petits morceaux...).

- **LES RESTES DE CUISINE** : riz, pâtes, pain, légumes (**ne jamais mettre de viande, agrumes, graines de tomates et courges**).
- Au fur et à mesure de vos tailles ou ratissages, en particulier à l'automne, constituez, à côté de votre silo à compost, un tas de matières brunes : coupes d'arbres et de haies, broyât, brindilles sèches, feuilles mortes... Lorsque vous verserez vos déchets de cuisine, vous pourrez aussitôt les recouvrir de ces matières brunes.
- Aérer et remuer c'est essentiel, car les micro-organismes ont besoin d'oxygène. Sans cela, il se produit une fermentation putride, malodorante, qui donnerait un compost peu fertile. S'il y a trop de matières vertes, elles se tassent en fermentant, ce qui diminue l'aération. Les mélanger à des matières brunes assez grossières permet de maintenir une porosité suffisante dans le tas. Sinon, vous devrez compenser le tassement en remuant très souvent...
- À chaque apport, mélangez les nouveaux déchets avec l'apport précédent et avec le compost qui commence à se former en dessous. Ainsi, vous ensemencez les déchets nouveaux avec les micro-organismes et les petits animaux (vers), ce qui accélère leur décomposition.
- Au toucher, vérifiez régulièrement que la masse est suffisamment humide pour permettre une bonne décomposition. Arrosez ou ajoutez des déchets humides si c'est sec. Attention pas d'excès d'humidité qui favorisent la fermentation anaérobie, source d'odeurs et de prolifération de mouches.
- Attendez que votre compost soit mûr pour l'utiliser, c'est-à-dire noirâtre, grumeleux et sans odeur. On n'y reconnaît plus les matériaux d'origine et les vers rouges ne sont plus très nombreux. On l'obtient au bout de six mois environ, parfois plus vite.
- Le compost demi-mûr se reconnaît à ses vers rouges, qui y sont extrêmement nombreux. Son cycle de décomposition n'est pas complètement achevé. Certaines plantes gourmandes, comme les courges et les tomates, apprécient ce type de compost.

En faisant votre compost vous ferez un acte écologique (plus besoin d'engrais chimique) et aiderez à diminuer le volume de déchets ménagers permettant ainsi de réduire la facture du ramassage et du traitement de ceux-ci.

JEAN LÉONARD

Atelier sur le compostage à la ferme de la Bouzigue, renseignements auprès de la CCSG 05 61 82 85 55.

HISTOIRE

L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ

Nos ancêtres vivaient avec le soleil, le jour étant divisé en heures de durée variable suivant la saison : on parlait alors de prime, tierce, none, comme d'un simple repère pour diviser le jour. Les moyens d'éclairage furent longtemps un luxe réservé aux riches. L'invention de la bougie, qui coûtait cher, mais fournissait une lumière plus vive, fut un important progrès technique. Puis, vint le XIX^e siècle qui découvrit l'usage du gaz d'éclairage dans les villes, et les lampes à pétrole marquant le début de l'utilisation de ce combustible fossile qui nous valut tant de confort et tant de soucis. Mais la véritable révolution dans ce domaine fut la découverte de l'utilisation de l'électricité. Dans notre région, la première usine de production d'électricité fut implantée à Grenade dans un ancien moulin à grain bâti au Moyen-Age par les moines cisterciens, reconverti à cet effet. Première ville de France à être éclairée à l'électricité, la commune de Grenade inaugura le 11 février 1888 un réseau de 86 « becs » de 16 bougies chacun, suivant la terminologie utilisée à cette époque. Grenade était en avance sur le reste de la France et les villages alentour durent attendre de longues années pour bénéficier du même progrès. La première guerre mondiale interrompit tous les projets et ce n'est qu'à son achèvement que la question fut posée dans notre commune. La construction d'une usine électrique nécessitait une

organisation collective et c'est pour-quoi plusieurs municipalités eurent l'idée de fonder un syndicat intercommunal à la tête duquel se trouvait la commune de Cadours, alors éclairée à l'acétylène. L'assemblée préparatoire comprenait 25 communes dont 19 adhérèrent à la formation d'un syndicat provisoire ayant son siège à Cadours. La société Pyrénéenne d'énergie électrique fit alors des offres qui conduisirent à abandonner le projet primitif.

Après deux ans de négociations, de nombreuses communes se retirèrent du projet jugé trop onéreux. Seules persévérèrent les communes du Burgaud, Caubiac, Cadours, Cox, Thil et Saint Cézert, qui constituèrent le syndicat définitif. L'éclairage électrique fut installé en 1925 dans la partie agglomérée de chacune de ces communes et mis à la disposition des particuliers qui en faisaient la demande. Ce n'est que quelques années plus tard, un peu avant la 2^e Guerre mondiale, que l'extension du réseau permit d'atteindre les fermes et habitations éloignées, apportant un confort et des possibilités dont nous ne saurions plus nous passer aujourd'hui. Notons enfin qu'au début des années 50, la tension du réseau qui était en 110 volts et ne permettait pas d'utiliser des moteurs puissants, passa en 220 volts, ce qui est toujours en vigueur aujourd'hui.

Michel COMBY



FLOP CAVE CANEM

Dernièrement, je traversais le village, et mon attention fut captée par deux chiens en train de jouer. Natifs du pays du rugby et de la castagne, nos deux compères étaient en train de disputer un match de rugby endiablé! Cadrage débordement, raffut, plaquage, chandelle, coup de patte à suivre, drop et essai entre les pagelles. Cependant, n'ayant pas, faute de sponsor de ballon ovale, ces deux filous l'avaient remplacé par un sac poubelle glané au hasard d'un container. À la fin de la première mi temps, le sac était éventré, et tout un tas de débris jonchaient le terrain. Le match allait-il s'arrêter faute de ballon? Que nenni! C'était sans compter sur la débrouillardise de nos deux amis. Une petite plongée dans un container et le jeu pouvait reprendre. À la fin du match et après une palanquée de sacs éventrés, le terrain ressemblait à un champ de bataille et nos deux cabots désertèrent le terrain satisfaits de leur match.

Moralité : Cave Canem* (attention au chien). Faisons attention à nos animaux de compagnie, qui n'ont pas forcément notre esprit de discernement et qui peuvent faire des bêtises, celles-ci donnent un surplus de travail à Michel et Laurent en les empêchant de se consacrer à d'autres tâches, et nos compagnons peuvent finir avec un carton rouge. À la fourrière.

JM AGOSTINI

COMMENT SE PROTÉGER DES INFECTIONS VIRALES RESPIRATOIRES ?

Grippe, bronchiolites, bronchites, rhinopharyngites, rhumes

Les virus respiratoires se transmettent principalement par des gouttelettes émises :

- soit directement lors de la toux, l'éternuement, la parole, par le biais de la salive, des postillons, des écoulements du nez,
- soit indirectement, par les mains, et parfois les objets (linge de toilette, jouets, tétines, poignées de porte, etc.)

Pour éviter de transmettre une infection virale à une autre personne, des mesures d'hygiène simples, peuvent être appliquées au quotidien.

JE NE SUIS PAS MALADE

Je veux éviter d'attraper une infection virale : comment me protéger ?

Je me lave les mains plusieurs fois par jour

COMMENT ?

- Avec de l'eau et du savon ou une solution hydro alcoolique,
- Durant au moins 30 secondes,
- Et je me sèche les mains avec une serviette personnelle ou jetable.

QUAND ME LAVER LES MAINS ?

- En rentrant au domicile,
- Après chaque contact avec un malade, le matériel qu'il utilise ou ses effets personnels,
- Après s'être mouché, après avoir toussé, éternué, craché ... (dès que possible après),
- Avant de préparer les repas ou de manger,
- Après être allé aux toilettes.

Frotter la paume des mains... l'extérieur des mains... entre les doigts... les ongles et le bout des doigts

Je pense à adopter quelques réflexes de prévention

- Si possible, j'évite de rendre visite à des personnes grippées ou enrhumées,
- Si je suis en contact avec une personne grippée ou enrhumée, j'évite certains gestes (serrer les mains, embrasser et je me tiens si possible, à une distance de 1 mètre,
- J'aère la pièce après son départ,
- En période d'épidémie j'évite chaque fois que possible d'emmener un nourrisson dans les endroits très fréquentés, les rassemblements de personnes (transports en commun, centre commerciaux, etc.),
- Je fais connaître ces mesures à mon entourage.

JE SUIS MALADE

j'ai le nez qui coule, je tousse, j'éternue...

Je veux éviter de transmettre mon infection à mes proches : comment les protéger ?

J'applique des gestes simples et essentiels d'hygiène

- Lorsque je tousse ou que j'éternue, je me couvre la bouche et/ou le nez avec un mouchoir ou ma main, puis je me lave les mains dès que possible,
- Je me mouche ou je crache dans des mouchoirs en papier à usage unique que je jette dans une poubelle couverte, puis je me lave les mains dès que possible.

Je pense à adopter quelques réflexes de prévention

- J'évite de serrer les mains, d'embrasser,
- Je ne partage pas mes effets personnels (couverts, verre, brosse à dent, serviette de toilette ...),
- J'évite les lieux de rassemblement, les lieux très fréquentés ...,
- En présence d'un nourrisson ou d'une personne fragile (malade, personne âgée), je porte un masque chirurgical (que je peux trouver en pharmacie). Je le change dès qu'il est mouillé. Je ne le réutilise pas. Je le jette dans une poubelle couverte, puis je me lave les mains.

Quelques conseils pour protéger les enfants ?

JE PENSE

- A me laver les mains avant de m'occuper d'un enfant, et particulièrement d'un bébé,
- A aérer sa chambre tous les jours,
- A lui prendre un jouet pour patienter en salle d'attente d'un professionnel de santé,
- A porter un masque chirurgical avant de m'occuper d'un bébé si je suis malade.

J'ÉVITE

- D'emmener un nourrisson dans les lieux publics (transport en commun, centre commerciaux, bains de foule, etc.)

JE LEUR APPRENDS

- A se couvrir la bouche et le nez quand ils toussent ou quand ils éternuent,
- A se moucher,
- A se laver les mains et se les sécher,
- A ne pas échanger les tétines, les biberons, les couverts
- A rester à distance des personnes quand elles sont malades

... ET LEUR EXPLIQUE POURQUOI

**ADOPTONS
LES GESTES QUI
NOUS PROTÈGENT**
www.inpes.sante.fr
www.sante.gouv.fr

LE MOT DES PITCHOUNS

SORTIE NATURE À LA FORÊT DE BOUÇONNE POUR LES DEUX CLASSES DE L'ÉCOLE MATERNELLE



La sortie à la forêt de Bouconne a eu lieu le 16 novembre au matin pour les 40 élèves de petite, moyenne et grande section. Après un court trajet en bus, les enfants, partagés en deux groupes, ont été guidés dans la forêt par un accompagnateur.

Sur les traces d'animaux ...

Nous avons observés des traces d'animaux (pattes de renard, empreintes de sanglier, poils de sangliers sur les troncs d'arbres, trous qui servent d'habitations aux mygales). Nous avons ainsi

appris que l'observation des pattes d'animaux nous permet de savoir ce qu'ils ont mangé car on peut y trouver par exemple des noyaux de petits fruits, des poils ou des os de petits animaux. Nous nous sommes aussi arrêtés au bord d'une mare dans laquelle l'accompagnateur a récupéré des insectes et des larves pour nous les montrer : une notonecte, une larve de libellule, une larve de salamandre.

Respecter la nature ...

Enfin, nous avons appris qu'il faut respecter la nature : marcher sur les chemins, ne pas casser des branches, ne pas jeter de papiers ou d'ordures dans la forêt, ne pas toucher ou goûter des champignons ou des fruits que l'on ne connaît pas.

Avant de repartir, les enfants ont pu voir des animaux empaillés : lièvre, sanglier, renard, chevreuil, blaireau. En bref, petit bol d'air éducatif que les enfants apprécient toujours autant...

SORTIES CINÉ, EXPO... DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

CE₁ - CE₂

Avant les vacances de Noël, on est allé au cinéma voir ZARAFÀ avec les CE₁ - CE₂

On a tous bien aimé l'histoire mais c'était triste. On a bien aimé quand il y a un panneau où il y a écrit « La girafe qui fume » et quand les vaches tombent d'une montgolfière.

CE₁ - CM₁

Le mardi 20 novembre les classes de CE₂ - CM₁ et de CM₁-CM₂ sont allées à la cité de l'espace à Toulouse.

« Nous avons vu une exposition sur la planète Mars et une animation sur le robot Curiosity.

Nous avons parcouru les galeries d'exposés sur le système solaire. Nous avons vu un film sur le satellite Hubble et un autre sur les planètes.

Cette sortie était très bien et elle nous a permis d'enrichir les connaissances qu'on avait déjà apprises en classe.

CM₁ - CM₂

Nous sommes allés au SISQUA (Salon de l'alimentation) à Toulouse le 13 décembre.

Nous avons fait un parcours des sens en passant dans des « machines à odeurs » et nous avons vu beaucoup d'animaux. C'était très intéressant !



TOP

Soucieux de l'environnement, le Conseil municipal a fait effectuer un audit de l'utilisation de désherbants sur la commune par un cabinet spécialisé FREDON. L'objectif étant d'arriver à terme à ne plus utiliser de désherbant pour préserver nos rivières et nos nappes phréatiques. Les personnes de ce cabinet sont venues sur la commune inspecter les zones désherbées en notre absence, ont regardé nos agents travailler et ont inspecté les locaux de stockage des produits ainsi que leur conformité.

Bonne nouvelle, mis à part de petits détails, nous sommes totalement en conformité et nous faisons un usage raisonné des produits phytosanitaires.

Ayant déjà mis en place le fauchage raisonné pour préserver la faune et la flore, nous sommes donc une commune qui préserve l'environnement et nous en sommes fiers.

Le coût de cet audit est subventionné pour partie par la Communauté de Commune, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le reste étant à la charge de la commune.

THIL PRATIQUE

LES PROFESSIONNELS*

AERODYNAMITE

MARTIN Sandy
Aérographe auto-entrepreneur
Le Plassa
06 46 73 19 66
sandynamite@hotmail.fr

AGIRBOIS

GENTY Daniel
Entreprise de charpente en bois
Bordeneuve Plaine d'Alies
05 62 21 20 96
06 76 75 47 67
info@agirbois.com
www.agirbois.com

ASINERIE D'EN MANAOU

BÉGUÉ Florence
05.61.06.91.30
asinerie.manaou@laposte.fr

BARICHOU (EARL)

Ferme de Brendies
Horticulteur
Route de Launac
05 61 85 37 34

BATHIL

ISELY Yvan
Entreprise de bâtiment (second œuvre : maçonnerie, carrelage, placo, travaux de finition...)
Peyets
05 34 52 98 86
06 80 37 37 56
bathil@free.fr

BORDES BERNARD

Entreprise de Travaux Publics
Barraou
05 61 85 47 08

BOSC PATRICK

Construction, entretien de piscines
Nautezat
06 10 33 08 62

CHÂTEAU LAGAILLARDE

Jacques et Agnès DE JESSE LEVAS
Chambres d'hôtes, Hôtel.
Aménagement, Entretien de jardins et de parcs. Elagage.
Village
05 61 85 76 72
05 61 85 70 60
contact@chateau-lagaillarde.com

CHEMINEES CRESTE

CRESTE Claude
Route de Bellegarde -
En Rigailho
05 61 85 75 18
06 18 61 02 92

DACEO CONSEILS

FALZON
Conseils en Organisation Gestion Management. Transport de matières dangereuses
Bois d'en Pujol
05 81 76 00 20
06 64 81 70 26

FABOU SERVICES

Services à domicile, repassage, courses, ménage, baby-sitting, etc.
Résidence Le Bois d'Auradé
06 03 04 05 08

FERTHIL

GOSELIN Xavier
Ferronnerie d'art
Garramine
05 61 06 19 49
xavier-gosselin@wanadoo.fr
www.ferthil.com

FORT MAXIME

Entreprise de Chauffage - Climatisation - Energies renouvelables - Pompes à chaleur. Assure l'installation, le dépannage et l'entretien.
Route de Cadours - en ferrié
05.34.36.59.78
06.86.06.76.13
thermofort@free.fr

FREDERIC M

AVY Fabienne
VDI produits mixtes soins visage et corps, cosmétiques, parfums et bijoux.
06 46 81 77 12
favy@hotmail.fr

ISMELIE BEAUTE

BERNARD Fabienne
Esthéticienne itinérante
06 14 54 80 25
www.ismeliebeaute.fr

JUAN CORINNE

Epicerie - Bureau de poste
Grand'rue
05 61 85 37 12

LA FERME DE L'ALLEGRE

GRATELOUP Marc
Vente à la ferme sur rendez-vous : élevage volailles fermières
05 61 85 52 63

LA FERME DE MENOUN

LES 3 PETITS CANARDS GRAS

DEJEAN Philippe et Cath.
Gîte rural - Conserverie artisanale
Ménoun
05 61 85 95 64
06 03 49 18 40
05 61 85 23 02
dejean.phil@wanadoo.fr
www.lafermedemenoun.com

LA FERME D'EN BARRUS

DROMARD Martine et François
Élevage de moutons et de chèvres
En Barrus
06 62 91 88 20
05 61 85 51 29
enbarrus@libertysurf.fr
www.enbarrus.free.fr

LA FERME DE PASCAL AUDIBERT

Vente direct à la ferme de viande de Veau
Chemin de la Burthe
05.34.52.44.61
06.65.14.03.65

LA FERME EN MAYNEE

DELEDALLE Carine
Maraîchère
En Mayné
05 62 13 72 08

LES CHARPENTIER OCCITANS

Monsieur DUROU
En Crastes
06 61 02 41 07

LES JARDINS DE PAULLAC

MAMPRIN Bernard
Espaces verts
Route de Bellegarde
06 78 59 85 61

LETUPPE MICHEL

Éleveur de Berger Allemand...
As Faoures
05 61 85 48 06

MAURE JACQUES

Agriculteur : ail, échalottes, oignons jaunes et rouges, poulets fermiers
Moulin
05 61 85 42 86

MIEUX-ETRE ET ENERGIE

PERIAME-JAUBERT Fabienne
Sophrologie - Cohérence cardiaque - Méditation - Coaching
Route de Lévigac
06.01.79.58.22
f.periame.jaubert@free.fr
http://sophrovivance.free.fr

O.Q.E.I. (SARL)

QUINTANE Olivier
Prestataire de service ingénierie aéronautique et spatial
Grand'rue
09 50 92 92 89
06 19 28 36 46
oqei@free.fr

PLATEAU ISABELLE

Techniques Manuelles de Bien Être
Ostéopathie
En cabinet et Domicile
Sur Rendez-Vous
06 79 57 52 77
09 67 03 93 52

PRODUCTION 31

HUTIN Benoît et Corinne
Audiovisuel (Production Edition Réalisation)
Route de Bellegarde
05 61 85 48 18
08 92 70 02 31
Production31@wanadoo.fr
www.production31.fr/production31

TAXI THILOIS

GOUTIERE Corinne
Agrée toutes caisses, toutes distances
Peyets
06 11 04 76 23

THIL TERRASSEMENT

ZANATTA
Entreprise de terrassement
Route de Bellegarde
05 61 06 19 25
09 64 10 93 37

VERGER DE L'ARSENNE (EARL)

D'ORGEIX Michel
Céréaliériste
L'Arsenne
05 61 85 55 98

ZEN ET SENSATIONS

Sandra
Prothésiste ongulière diplômée
A domicile
06 22 88 27 99
www.zenetsensations.fr

*liste non exhaustive connue à ce jour en mairie

ASSOCIATIONS

ALVEE LE CIRQUE À THIL UNE VALEUR SÛRE...

Les 12 et 13 janvier, pour la 9^e année consécutive l'amical circus de Thil a organisé un week-end cirque en accueillant la Compagnie «Pré En Bulles», venant du Gers. Les jeunes nous ont montré une fois de plus le vif intérêt qu'ils portent à cette activité des arts du cirque où chacun à sa manière a pu démontrer son savoir-faire et son enthousiasme. Que ce soit aux aériens (trapèze, cordes, tissus, mat chinois...), aux acrobaties (trampoline), aux équilibres (fils, boules, rouleaux américains) l'objectif est de progresser en repoussant les limites toujours un peu plus et préparer un petit spectacle pour le dernier week-end organisé au mois de Mai. Bravo donc à tous ces jeunes circaciens en devenir, à Jalhal l'intervenant, et à tous les parents qui nous ont régalié lors des goûters avec leurs gâteaux et légendaires crêpes prises d'assaut comme à l'habitude.

Le dernier stage s'est déroulé les 23 et 24 mars, et a été suivi le 25 et 26 mai par le quatrième et dernier week-end de la saison 2012-2013 où tous les jeunes ont eu le plaisir de présenter leur spectacle.

L'ÉQUIPE DE L'AMICAL CIRCUS



GYM VOLONTAIRE



CONTACT : Sandrine FOUQUET
06 15 40 72 41 – tsml.fouquet@sfr.fr

Notre association destinée à tous les publics reprendra les cours le lundi 9 septembre à 19h15 (salle des fêtes de Bretx).

Nos séances répondent à toutes les motivations : recherche de bien-être, optimisation de la condition physique, maintien du capital santé, découverte de nouvelles activités. Nous proposons des cours de renforcement musculaire, stretching, fitness, danse...

Nous serons présents au forum des associations de Thil et Saint-Paul.

Tarif adulte :

130 euros pour tous les cours, payable en plusieurs fois (même mensuellement)

Tarif enfant :

100 euros (payable en 1 ou 3 versements)



ALVEE BIBLIOTHÈQUE

Le responsable Alain CORNIC et son équipe ont réouvert la bibliothèque mi-janvier !

Mercredi 15h - 17h

Vendredi 9h - 10h

Samedi 10h - 11h30

Voici l'équipe 2013

Responsable bénévole

Alain CORNIC 05.61.06.99.78

Son équipe bénévole

Isabelle Plateau (communication)

Fabienne Riché

Anne Marie Fournier

Dominique Mourgues

Philippe Caniot

Espace de lecture

et d'expositions gratuit

Livres pour petits et grands renouvelés régulièrement par le passage du bus de la médiathèque Toulousaine

Adresse : Maison des Associations, place de l'église à Thil, rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. (porte à gauche du bâtiment)

ASSOCIATIONS...

ACCA DE THIL

Voici terminée la saison de chasse 2012/2013. La présence de petit gibier est toujours moyenne, il a dû subir les pluies de décembre et janvier, dans une période où il est vulnérable. Le gros gibier est en augmentation malgré notre persistance à pratiquer les battues. Le cheptel est très important et le sanglier reste la bête noire.

Chevreuil : 22 bracelets nous ont été attribués pour la saison, 6 ont été tués sur les routes soit 6 voitures endommagées. Des dégâts très importants ont été constatés sur les tournesols, les jeunes coupes de bois et les plantations.

Sangliers : lors des 37 battues organisées, 34 animaux ont été tués sur la commune de Thil, contre 21 la saison précédente. Pour l'entente sanglier des 4 communes, 41 sangliers avaient été abattus la saison précédente, 62 cette année, plus 5 sur les routes soit 5 voitures endommagées. On constate, malgré tout, une recrudescence des sangliers et des dégâts qu'ils occasionnent. Par trois fois, nous avons fait appel à des spécialistes avec chien, dit de recherche du sang, pour retrouver 3 sangliers blessés (voir photo).



Piégeage : depuis 2011, très bons résultats, bien répartis sur la commune : 21 renards dont 16 femelles (en 2012 : 7 dont 4 femelles et 3 mâles). Ces animaux causent de nombreux dégâts sur la volaille. Total 2012/2013 : 5 fouines, 17 ragondins, 27 pies, 17 corneilles.

LE PRÉSIDENT DE L'ACCA DE THIL
RENÉ LEZAT



GERMAIN BOURGES



GASTON BÉGUÉ



DENISE BEGUÉ



HENRI DELPÉRIÉ

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Nous vous avons fait participer au cours de la saison à nos diverses activités et nous avons terminé l'année 2012 par le repas traditionnel de Noël. A cette occasion, la section du club «loisirs créatifs» a décoré la salle des fêtes avec un immense sapin et une déco de table festive. Nous avons profité de cette manifestation, pour fêter les anniversaires de nos adhérents qui honoraient leurs 90 ans - 80 ans et 70 ans. Ils étaient 9 dont 7 présents. Monsieur le maire leur a remis le diplôme de l'Institut des retraités de l'Âge d'Or de Thil. Chacun et chacune était coiffé de sa toque et accompagné d'un parrain ou d'une marraine.

Voici les noms des diplômés :
dans la catégorie des 90 ans :
Reine Jayles, Germain Bourges

dans la catégorie des 80 ans :
Jeanine Vignères - Gaston Bégué - Hortense Barutel - Simone Bourges

dans la catégorie des 70 ans :
Henri Delpérié - Denise Bégué - Odette Quéirin.

Nous avons repris nos activités le 19 janvier 2013. Nous sommes allés au Zénith assister à la comédie musicale Mamma mia et le 21 avril a eu lieu notre loto annuel. Pour les prochaines manifestations, contactez-nous !

ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES



CARNAVAL 2013

LA FÊTE DE THIL

Cette année elle a eu lieu
les 15 et 16 juin

A VENIR...

Après la soirée
brésilienne, le
vide
grenier (le 26 mai) et
la fête du village (les
15 et 16 juin), le 29
septembre, le **grand
loto**, puis le 31
octobre **Halloween** et
le 9 novembre, une
soirée surprise.

L'AS DE THIL

La saison des concours de belote s'est terminée samedi 30 mars avec le challenge dédié à Marie COLOMÈS «Marinette».

21 équipes étaient engagées pour ce dernier concours, Les vainqueurs : Jacky et Daniel gagnent le trophée pour la deuxième année consécutive. Corinne et Christophe ses enfants, Sébastien et Stéphane ses petits enfants ont participé à ce concours.

Les membres du bureau remercient la municipalité pour le prêt de la salle, les joueurs pour leur participation et pour le rangement de la salle. Rendez-vous pris pour l'année prochaine.

LE BUREAU



FOOTBALL CLUB DE L'OUEST

cette année le cap des 100 enfants ! Thil (parmi les 12 villages représentés par le club : Lévignac, Saint-Paul/Save, Thil, Menville, Bretx, Le Castéra, Montaigut, Lasserre, Sainte-Livrade, Mérenvielle, Pradères-les-Bourgets, Bellegarde) est le troisième village le plus représenté avec plus de 20 licenciés, dont 3 éducateurs !

L'équipe de dirigeants s'est aussi étoffée (environ 25 bénévoles) pour encadrer au mieux ces enfants. Nicolas Robert et Patrick Petit ont pris la tête de l'école de foot. A noter également pour avoir la photo complète, les licenciés adultes

(environ 50) dans les catégories Senior (évolution en championnat «sénior première division») et Vétérans (Loisirs). A travers cet article dans InformaThil, le FCO tient à remercier encore une fois l'entreprise « THIL Terrassement » qui a généreusement offert un jeu de maillots pour une équipe U11.

Une bonne année 2013 footballistique de la part du FCO à tous les « thiliens » et « thiliennes » !

Tout au long de la saison, vous pouvez retrouver les dernières informations et autres événements (avec photos) du club à l'adresse suivante :

www.fcouest.com



L'ÉQUIPE
DE U11

Le FCO mené par son président Monsieur Daniel Serra, a vu pour cette saison 2012-2013 son nombre de licenciés augmenter, notamment dans les catégories les plus jeunes.

En effet, l'école de foot (représentant les catégories de U6 à U13) a passé

Bonnes vacances

PRODUITS DE SAISON

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3								■		
4									■	
5			■							
6					■		■			
7					■		■			
8		■						■		
9				■						
10										■

HORIZONTALEMENT

1- Perdu à Thil - 2- Pas sur l'ardoise - un de Troie - 3 Fondateur d'ancienne dynastie - Lettres de Scarron - 4- La Catholique est restée célèbre - 5- Un début de liberté - Pas sans culottes - 6- Jeu sans bon sens - Un tas bien confus - 7- Multiplicateur - Drucker ? - 8- Réjouit - Participe gai - 9- Mondaine à l'essai - Élément de moteur - 10- Une sur quatre - Nouveau français.

VERTICALEMENT

1- Forte ressemblance - 2- Saint un peu démodé - Liaison - 3- Difficile par le bas - Descendant d'Ismael - 4- Guérisseur sans son bon sens - 5- Idéale mais inversée - Clé informatique - 6- Ne choisit pas au hasard - 7- Vrais - Incolore et insipide - 8- Une révolution - Attend le chaland - Un tour - 9- Fin de séries - Belle en 1900 - 10- Peut être de toilette.

SOLUTION
 Horizontale 1- souterrain - 2- Indue - Enée - 3- Merveille - SC - 4- Isabelle - 5- LI - Aristos - 6- Imar - ATS - 7- Tera - Léa - 8- Amuse - Ri - 9- Deh - Stator - IO- Eté - Beur.
 Vertical 1- Similitude - 2- Onésime - Et - 3- Udra - Arabe - 4- Tubaram - 5- Ever USB - 6- Etitiste - 7- Réels - Eau - 8- AN - Etal - TR - 9- Is - Otero - 10- Nécessaire.

Potager

Arachide
 Artichaut
 Aubergine
 Bette
 Comcombre
 Courgette
 Épinard
 Fenouil
 Fèves
 Girolle ou Chanterelle
 Haricot Vert
 Laitue
 Mousseron
 Pâtisson
 Petit Pois
 Roquette
 Rosé des Prés

Poissonnier

Anguille
 Homard
 Langoustine
 Merlu/Colin
 Perche
 Sandre
 Sardine
 Thon
 Tourteau
 Truite
 Truite saumonée

Verger

Abricot
 Cassis
 Cerise
 Fraise
 Framboise
 Groseille
 Melon
 Mûre
 Myrtille
 Nectarine
 Pêche

Crémier

Fromage de Chèvre
 Laguiole
 Livarot
 Morbier
 Pont L'Évêque
 Rocamadour
 Tomme de Savoie

Boucher

Agneau
 Canard